

## Historique

Le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours pour les personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale a mené la communauté estrienne à mettre en place l'organisme de promotion et de défense des droits en santé mentale Pro-Def Estrie.

Son incorporation a eu lieu en 1989. À cette époque, la Politique de santé mentale a supporté l'implantation de tels organismes dans chacune des régions du Québec. En 1991, notre organisme présentait à la Régie régionale de l'Estrie (RRSSSE), aujourd'hui le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, un rapport de consultation en vue de l'implantation du service d'aide et d'accompagnement pour la promotion et le respect des droits afin d'être reconnu et financé par celle-ci.

C'est en novembre 1991 que les divers services de l'organisme ont officiellement débuté. Géré par un conseil d'administration majoritairement composé de personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, Pro-Def Estrie détermine ses orientations et ses pratiques. L'organisme se donne pour mission de promouvoir et de défendre les droits des personnes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale ; droits de tout citoyen ou de toute citoyenne à part entière fondés sur des principes de justice sociale, de liberté et d'égalité.

L'action de Pro-Def Estrie prend racine dans la philosophie d'intervention du self advocacy, que nous traduisons ici par « devenir son propre défenseur ». L'objectif est de faire en sorte que la personne concernée ait un rôle unique ou, à tout le moins, un rôle principal dans les démarches qu'elle doit entreprendre pour atteindre l'objectif visé. Contrairement au "défenseur", le conseiller a un rôle de formateur, en ce sens qu'il va expliquer les droits qui sont en cause et les procédures à entreprendre.» (Ministère de la santé et des services sociaux, Formation : Droits et Recours en santé mentale, 1992, p. 53.).

Voici quelques événements et réalisations qui ont eu cours depuis les débuts de Pro-Def Estrie. Il va s'en dire que cette liste n'est pas exhaustive, et par conséquent, ne devrait pas porter ombrage à ce qui n'a pas été cité.

- 1989** Incorporation de l'organisme suite à une mobilisation estrienne.
- 1990** Publication du cadre de référence MSSS/AGIDD-SMQ pour préciser de notre mandat.
- 1991** Lancement des services, financement par la Régie régionale.
- 1992** Conception et diffusion du guide « Je connais mes droits ».  
Diffusion de la formation *Droits et Recours* du MSSS.
- 1994** Lancement d'une vidéo promotionnelle, du dépliant et de l'affiche « Apprivoiser ses droits ».  
Diffusion de la formation sur le « Self advocacy » offerte aux usagers de l'Estrie.

- 1996** Premier portrait estrien des gardes en établissement, recherche et diffusion.
- 1998** Diffusion de la formation *L'Autre côté de la pilule* de l'AGIDD-SMQ.
- 2000** Première Rencontre régionale des personnes utilisatrices des services en santé mentale de l'Estrie.
- 2001** Diffusion d'un guide et d'une vidéo intitulés : « À vos trousseaux », outil de sensibilisation concernant le maintien et l'intégration au travail.
- 2002** Mise en place d'un comité contention isolement dans le but d'informer, sensibiliser et susciter un regard critique face aux pratiques en matière de contention et isolement.
- 2003** Conception et diffusion de la pièce de théâtre « Vous n'avez qu'à signer ici ». Présentations au colloque « Femmes, santé mentale et garde d'enfants » à Montréal et à Sherbrooke.
- Production d'un feuillet informatif sur les règles concernant l'utilisation des mesures de contrôle dans le réseau de la santé par le comité Contention / Isolement. Suite à une consultation des usagers, un nouveau slogan est né! « Je suis attaché à ma liberté ».
- 2004** Pro-Def Estrie fête ses 15 ans. Madame Brigitte Jeanson, artiste peintre offre ses œuvres à l'organisme pour un encaissement silencieux. Une fête s'organise!
- 2006** Consultation et dépôt de l'avis des usagers à l'Agence, sur les orientations régionales pour le Programme-services santé mentale 2006-2010.
- 2007** Participation au comité du CHUS sans fumée et activité Info-droits auprès des usagers hospitalisés en santé mentale.
- Participation au comité de consultation et de suivi pour la révision de l'organisation des services d'hébergement de l'Agence.
- 2007** Participation au nouveau comité régional pour la promotion des droits des usagers initié par l'Agence de l'Estrie afin d'élaborer un plan d'action intégré pour la promotion des droits de la LSSSS et concevoir des outils de promotion offerts à tous les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.
- Création de notre site Web.
- 2008** Visite de la Protectrice du citoyen dans nos locaux. Échange sur les difficultés vécues en santé mentale. Dépôt du portrait estrien des gardes en établissement.
- Participation au panel « Les préjugés on s'en fou! Rétablissons les faits. », colloque estrien sur le rétablissement.
- 2010** Grande consultation régionale, évaluation de l'implantation du Plan d'action en santé mentale 2005-2010, le point de vue des usagers de l'Estrie. Diffusion du rapport auprès de l'Agence, des Réseaux locaux de services et du MSSS.

- 2011** Consultation auprès des usagers en santé mentale sur les services offerts à Sherbrooke.
- 2012** Participation à la recherche évaluative sur le cadre de partenariat pour la mise en place des rencontres régionales des personnes utilisatrices de services en santé mentale.
- 2013** Nouvelle identification corporative et conception de dépliants « Info-droits ».
- Rapatriement de notre financement par le MSSS via le programme soutien aux organismes communautaires à l'Agence de l'Estrie.
- Diffusion de la pétition pour un Centre de crise communautaire pour la région de l'Estrie, initié par le Regroupement des ressources communautaires en santé mentale de l'Estrie.